



Recours contre un entrepreneur décédé pour des travaux de rénovat

Par **charlotte03**, le **05/05/2011** à **09:33**

Bonjour, rnje me trouve dans une situation catastrophique. rn en effet, l'entrepreneur qui faisait des travaux de rénovation chez moi est décédé dans l'attentat à marrakech. rn je me suis rendu compte que j'avais versé trop d'argent par rapport aux travaux avancé (27000,00 euros). Sur cette somme j'ai versé un chèque de 5000,00 euros à un de ses fournisseurs. rn Que doit je faire pour récupérer cette somme ? rn Que doit je faire pour continuer les travaux de ma maison car elle est inhabitable? sachant qu'il était tout seul a gérer sa société ? rn Merci de me répondre dans les plus brefs délais car je suis complètement perdue